

Ecole	GRUPE SCOLAIRE DE L'ILL AU RHIN
-------	---------------------------------

I. PREVENTION

	Modalités, instances mobilisés, personnes ressources, documents ressources
Explicitation du harcèlement aux élèves	Sensibilisation au sein de la classe dans le cadre de l'EMC, utilisation de supports adaptés à l'âge des élèves. Intervention de l'infirmière scolaire et du psychologue scolaire au CM2 : boîte à questions en vue de l'entrée au collège. Intervention de l'infirmière scolaire selon les besoins.
Actions d'information à destination des parents	Mise en ligne de la plaquette d'information sur le site de l'école. Information des familles.
Participation à des temps forts	Journée « Non au harcèlement » le 7 novembre 2024. Questionnaire sur le harcèlement du 7 au 15 novembre 2024 (CE2-CM2). « Safer Internet Day » le 11 février 2025 pour le cycle 3 (pendant les vacances scolaires, sera reporté au mardi 25 février).
10 séances d'apprentissage sont dispensées aux élèves du CP au CM2.	En classe, analyse de situations décentrées pour définir ce qu'est le harcèlement physique et verbal au cycle 2, via les réseaux sociaux au cycle 3. Que faire lorsqu'on est victime, lorsqu'on est témoin ? Adaptation des situations à la maturité des élèves. Objectifs : distinguer une situation de harcèlement d'une situation qui n'en relève pas, connaître la conduite à tenir, connaître les mots pour exprimer ses émotions. Documents ressources : propositions du programme pHARe, courtes vidéos (Vinz et Lou, Les petits citoyens, campagnes de prévention de l'Education nationale), albums et journaux adaptés à l'âge des enfants (1jour1actu, supports de la MAE).

II. DETECTION

	Modalités, instances mobilisés, personnes ressources, documents ressources
Sensibilisation de la communauté éducative à la détection	Formation des équipes dans un le cadre d'un plan de formation pluriannuel.
Rédaction d'un protocole d'intervention et de prise en charge des situations	Utilisation du protocole élaboré par l'équipe ressource de circonscription.

Participation à des temps forts	Journée « Non au harcèlement » le 7 novembre
--	--

III. TRAITEMENT DES FAITS

	Modalités, instances mobilisés, personnes ressources, documents ressources
Orienter les cibles, témoins et auteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Appui sur le protocole de prise en compte, d'intervention et de traitement. - Appuis sur l'équipe ressource de circonscription.

Document communiqué aux personnels de l'école le 05/11/2024

Document communiqué aux parents en conseil d'école le 05/11/2024